



## Modalités juridiques regroupement SAS

Par **ALAIN LOMBARD**, le 19/04/2013 à 09:20

Bonjour, actuellement en stage, notre mission consiste en la mise en place d'un **PERCO** (Plan d'épargne pour la retraite collectif), cependant ce plan ne peut s'appliquer qu'à des Entreprises de **plus de 100 salariés**. L'entreprise SAS 3 ou nous sommes dispose d'une soixantaine de salariés et fait partie d'un groupe:

**-SAS 1 (2 salariés) Société Mère**

**-SAS 2(20 salariés)**

**-SAS 3(68 salariés)**

**-SAS 4(30 salariés)**

Nous aurions voulu savoir si il était possible de cumuler le nombre de salarié du groupe afin de dépasser le seuil des 100 salariés et de pouvoir appliquer le PERCO à chaque entreprise du groupe. Ce regroupement des SAS conduirait-il à une modification des statuts. Existe-t-il un article de loi sur ce sujet la. Merci d'avance.